



COLLÈGE DES MÉDECINS
DU QUÉBEC

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le Collège des médecins du Québec a délivré 803 permis d'exercice en un an

Montréal, le 16 juin 2016 – En cette période d'assermentation des finissants des facultés de médecine du Québec, le Collège des médecins du Québec est fier d'annoncer qu'au cours de la dernière année, soit du 1^{er} juillet 2015 jusqu'à ce jour, il a délivré 803 permis d'exercice de la médecine.

À compter de demain et au cours des prochains jours, le Dr Charles Bernard, président-directeur général et le Dr Yves Robert, secrétaire du Collège des médecins du Québec, présideront les cérémonies officielles d'assermentation des facultés de médecine de l'Université de Montréal, de l'Université Laval et de l'Université de Sherbrooke. Lors de ces cérémonies, les finissants en médecine prononceront le serment professionnel des médecins, un engagement solennel à respecter les règlements et les dispositions du *Code des professions* et du *Code de déontologie des médecins* et à privilégier les valeurs humanistes dans la profession médicale.

« La médecine est une véritable vocation et je suis touché de voir qu'elle rejoint toujours un grand nombre de jeunes professionnels qui ont à cœur la santé de notre société. L'engagement d'un médecin est d'abord de soigner, mais également de répondre aux besoins des patients, de les aider, de les soutenir, de les écouter et d'être disponible. Selon moi, cet engagement fait, plus que jamais, partie de l'équation qui définit une médecine de qualité, une médecine de proximité, une médecine humaine », a déclaré le Dr Charles Bernard.

Horaire des cérémonies d'assermentation :

Le vendredi 17 juin 2016 à 14 heures : Faculté de médecine de l'Université Laval

Le mercredi 22 juin 2016 à 14 heures : Faculté de médecine de l'Université de Montréal

Le jeudi 30 juin 2016 à 14 heures : Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke

Le Collège des médecins du Québec est l'ordre professionnel des médecins québécois.
Sa mission : une médecine de qualité au service du public.

-30-

Renseignements : Sarah LeBlanc
Coordonnatrice aux communications
Collège des médecins du Québec
Ligne médias : 514 933-4179